

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University
Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au
Centre universitaire de santé McGill**

**États financiers
31 mars 2026**



**Façonner l'avenir
en toute confiance**

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **The Cedars Cancer Foundation at the McGill Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill** [l'«organisme»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, les états des résultats, des variations des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2026, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que de ses résultats d'exploitation pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans son ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur celui-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et évaluons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, Canada
Le 2 septembre 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A121006

État de la situation financière

	31 mars 2026								31 mars 2025
	Fonds d'administration	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah	Fonds humanitaire Wilfrid Howick	Autres fonds de dotation	MSV et autre fonds de campagne en capital	Rossy - Chaire en oncologie de précision	Fonds CSPEC Rossy et Rana	Fonds de dotation Cedars CanSupport	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif									
Actifs à court terme									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 837 976	—	—	—	—	—	—	—	1 837 976
Placements [note 3]	6 845 077	3 269 317	1 367 719	767 257	4 032 720	1 338 936	3 710 269	1 077 165	22 408 460
Montant à recevoir interfonds [notes 2(c) et 3]	773 965	—	42 000	200 000	—	—	103 150	332 685	1 451 800
Débiteurs et autres [note 4]	103 747	—	—	—	—	—	—	—	103 747
Frais payés d'avance et dépôts à des fournisseurs	84 412	—	—	—	—	—	—	—	84 412
	9 645 177	3 269 317	1 409 719	967 257	4 032 720	1 338 936	3 813 419	1 409 850	25 886 395
Actifs à long terme									
Immobilisations	7 338	—	—	—	—	—	—	—	7 338
	9 652 515	3 269 317	1 409 719	967 257	4 032 720	1 338 936	3 813 419	1 409 850	25 893 733
Passif									
Passifs à court terme									
Créditeurs et charges à payer	1 702 168	—	—	—	—	—	215 000	—	1 917 168
Montant à payer interfonds [notes 2(c) et 3]	—	—	—	37 010	1 000 000	338 936	75 854	—	1 451 800
	1 702 168	—	—	37 010	1 000 000	338 936	290 854	—	3 368 968
Soldes de fonds									
Fonds affectés par des dotations [note 5]	—	3 269 317	1 409 719	930 247	3 032 720	1 000 000	3 522 565	1 409 850	14 574 418
Fonds grevés d'une affectation d'origine interne [note 5]	5 373 828	—	—	—	—	—	—	—	5 373 828
Fonds non affectés (déficit)	2 576 519	—	—	—	—	—	—	—	2 576 519
	7 950 347	3 269 317	1 409 719	930 247	3 032 720	1 000 000	3 522 565	1 409 850	22 524 765
Total du passif et des soldes de fonds	9 652 515	3 269 317	1 409 719	967 257	4 032 720	1 338 936	3 813 419	1 409 850	25 893 733

Engagements [notes 5 et 6]

Voir les notes ci-jointes

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

État des variations des soldes de fonds

	Fonds d'administration \$	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah \$	Fonds humanitaire Wilfrid Howick \$	Autres fonds de dotation \$	MSV et autre fonds de campagne en capital \$	Rossy - Chaire en oncologie de précision \$	Fonds CSPEC Rossy et Rana \$	Fonds de dotation Cedars CanSupport \$	Total \$
31 mars 2026									
Soldes de fonds au début de l'exercice	4 179 215	3 040 546	1 269 030	712 232	3 663 021	1 215 960	3 369 522	1 000 000	18 449 526
Transferts interfonds	(301 889)	—	42 000	162 990	—	(338 936)	103 150	332 685	—
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et distributions en 2026	4 073 021	228 771	98 689	55 025	(630 301)	122 976	49 893	77 165	4 075 239
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	7 950 347	3 269 317	1 409 719	930 247	3 032 720	1 000 000	3 522 565	1 409 850	22 524 765
31 mars 2025									
Soldes de fonds au début de l'exercice	5 538 563	2 670 224	1 144 163	450 424	4 330 484	1 129 427	1 630 350	—	16 893 635
Transferts interfonds	(2 777 439)	—	(33 884)	197 418	—	—	1 613 905	1 000 000	—
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et distributions en 2025	1 418 091	370 322	158 751	64 390	(667 463)	86 533	125 267	—	1 555 891
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	4 179 215	3 040 546	1 269 030	712 232	3 663 021	1 215 960	3 369 522	1 000 000	18 449 526

Voir les notes ci-jointes

État des résultats

	31 mars 2026								31 mars 2025
	Fonds d'administration	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah	Fonds humanitaire Wilfrid Howick	Autres fonds de dotation	MSV et autre fonds de campagne en capital	Rossey - Chaire en oncologie de précision	Fonds CSPEC Rossey et Rana	Fonds de dotation Cedars CanSupport	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Activités caritatives organisées par les Cèdres et des tiers	3 930 528	—	—	—	—	—	—	—	3 930 528
Revenu des activités caritatives et dons au bénéfice du Fonds Sarah	418 720	—	—	—	—	—	—	—	418 720
Apports désignés pour Adolescents et Jeunes Adultes (AYA)	690 324	—	—	—	—	—	—	—	690 324
Dons	5 201 785	—	—	—	—	—	—	—	5 201 785
Apports désignés pour la recherche, soins et éducation	3 275 797	—	—	—	—	—	—	—	3 275 797
	13 517 154	—	—	—	—	—	—	—	13 517 154
Charges									
Frais généraux et administratifs	1 345 148	—	—	—	—	—	—	—	1 345 148
Dépenses d'activités caritatives et de levées de fonds	1 924 196	—	—	—	—	—	—	—	1 924 196
Dépenses d'activités caritatives et de levées de fonds liées au Fonds Sarah	114 017	—	—	—	—	—	—	—	114 017
	49 265	—	—	—	—	—	—	—	49 265
	3 432 626	—	—	—	—	—	—	—	3 432 626
Bénéfice d'exploitation avant gains sur les placements et les distributions	10 084 528	—	—	—	—	—	—	—	10 084 528
Gains relatifs aux placements									
Variations des gains (pertes) latent(e)s sur les placements	(129 712)	47 055	16 652	25 898	213 489	82 505	307 259	98 941	662 087
Produits (pertes) financier(e)s nets réalisé(e)s sur des placements	274 947	181 716	82 037	29 127	156 210	40 471	33 488	(21 776)	776 220
	145 235	228 771	98 689	55 025	369 699	122 976	340 747	77 165	1 438 307
Excédent des produits par rapport aux charges disponibles aux fins des distributions et débours aux fins des coûts des programmes	10 229 763	228 771	98 689	55 025	369 699	122 976	340 747	77 165	11 522 835
Distributions totales incluant celles engagées	4 721 492	—	—	—	1 000 000	—	290 854	—	6 012 346
Distributions (payées / payables) liées au Fonds Sarah	565 415	—	—	—	—	—	—	—	565 415
Débours en vertu du programme CanSupport de la Fondation des Cèdres et du Fonds Bell	869 835	—	—	—	—	—	—	—	869 835
	6 156 742	—	—	—	1 000 000	—	290 854	—	7 447 596
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et aux distributions pour l'exercice	4 073 021	228 771	98 689	55 025	(630 301)	122 976	49 893	77 165	4 075 239

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill**

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2026	2025
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	4 290 239	1 555 891
Amortissement	2 450	28 495
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	804 400	289 561
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 097 089	1 873 947
Activités d'investissement		
Augmentation nette des placements	(4 938 307)	(3 519 650)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 938 307)	(3 519 650)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	158 782	(1 645 703)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 679 194	3 324 897
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 837 976	1 679 194

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2026

1) Nature des activités

La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill [auparavant L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé McGill] [l'«organisme» ou «la Fondation des Cèdres»] est un organisme de bienfaisance enregistré constitué le 12 décembre 2008 et est désigné comme une fondation publique au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Sa mission est d'amasser des fonds pour promouvoir, encourager, soutenir et faire avancer la recherche dans la lutte contre le cancer, des soins pédiatriques aux soins aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'aux adultes jusqu'aux soins palliatifs, en mettant particulièrement l'accent sur la cause et la prévention. Sa mission est aussi d'investiguer et d'évaluer de nouvelles méthodes et techniques dans le traitement du cancer, de financer des équipements, de parrainer des conférenciers en oncologie et questions connexes et d'instituer des programmes de fellowship pour les communautés médicales du Centre universitaire de santé McGill [«CUSM»] dans le but de faire avancer la recherche et l'éducation. Sa mission consiste également à offrir des programmes qui fournissent une assistance psychosociale, pratique et humanitaire aux patients atteints de cancer et à leurs familles. L'objectif de l'organisme est de recueillir des fonds pour aider le programme CanSupport et le service d'oncologie du CUSM. Il n'est pas imposable dans la mesure où il se conforme à toutes les réglementations fiscales pertinentes.

Les produits de l'organisme comprennent les produits tirés des dons du grand public, les produits provenant d'événements organisés par l'organisme et des tiers pour le compte de celui-ci ainsi que des revenus de placement.

2) Sommaire des principales méthodes comptables

Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

Afin d'assurer le respect des limites et des restrictions s'appliquant à l'utilisation des ressources dont dispose l'organisme, les comptes de la Fondation des Cèdres sont établis d'après la comptabilité par fonds. Par conséquent, les ressources sont classées dans des fonds, à des fins de comptabilité et de présentation. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives fournies par le conseil d'administration de l'organisme.

À des fins de présentation de l'information financière, les fonds ont été classés comme suit :

[a] Fonds d'administration

Le fonds d'administration comprend toutes les ressources non affectées. Ceci inclus les dons non affectés, les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé, les produits financiers sur les placements non affectés et les charges d'exploitation.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2026

[b] Fonds de dotation et fonds restreints

Les fonds de dotation et fonds restreints consistent en des dons reçus de donateurs qui exigent que leurs dons soient conservés en permanence et que les produits réalisés soient dépensés conformément à leurs directives.

MSV

- Le fonds des Meilleurs Soins pour la Vie [«MSV»] et autres fonds pour des campagnes en capital est un fonds affecté pour lequel les dons à la Fondation des Cèdres au nom du MSV et autres campagnes en capital sont affectés spécifiquement à ces besoins et engagements futurs.

Rossy – Chaire en oncologie de précision

- Un montant d'un (1) million de dollars a été réservé en dotation par l'organisme pour la création du fonds Rossy – Chaire en oncologie de précision.

AYA

- Le fonds Jackie Aziz adolescents et jeunes adultes [«AJA»] des Cèdres vise à apporter des changements positifs pour les jeunes patients et leurs proches touchés par le cancer. Ce programme vise à offrir un soutien adapté à l'âge des patients atteints de cancer âgés de 15 à 39 ans, grâce à la recherche et aux soins qui améliorent les résultats et la qualité de vie des jeunes patients.

Le Fonds CSPEC Rossy et Rana

- Le fonds Centre de Soins de Personne Entière Cèdres [«CSPEC»] Rossy et Rana a été créé de contributions reçues en regard du projet du CSPEC par la Fondation de la famille Rossy en plus de fonds générés par la Campagne de financement en capital de Frank Rana. Les sommes accumulées dans ce fonds serviront au projet de rénovation du CSPEC prévu durant la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 décembre 2027. Ce fonds restreint sera connu sous le nom du Fonds CSPEC Rossy et Rana.

Les fonds de dotations incluent les suivants :

Fonds de dotation pédiatrique Sarah

- Le Fonds Sarah aux Cèdres pour hématologie – oncologie pédiatrique [«Fonds de dotation pédiatrique Sarah»] a été créé grâce à un fonds de dotation pour les besoins du département d'hématologie-oncologie du Montreal Children Hospital.

Fonds de dotation Cedars CanSupport

- Le nouveau fonds de dotation Cedars CanSupport a été créé à compter du 31 mars 2025 par les Cedars pour financer à perpétuité les programmes et services Cedars CanSupport.

Autres fonds de dotation

- Le Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick a pour but de venir en aide aux cancéreux et à leurs familles, dont les moyens financiers sont limités;
- Le Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly a pour but de couvrir les frais de professeurs invités en oncologie médicale, sur une base annuelle et de façon permanente;
- Le Fonds humanitaire Bob et Mariko a été créé pour venir en aide aux activités humanitaires CanSupport;
- Le Fonds de dotation Nadya et Robert Murdoch a été créé pour aider les besoins prioritaires;

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2026

- Le fonds de professeur invité Dr. Edward J. Tabah a pour objectif d'accueillir au CUSM un expert de renommée mondiale dans le domaine de l'oncologie chirurgicale, et ce, sur une base annuelle;
- Le fonds de professeur invité Florence Flinker a été créé au cours de l'exercice 2025 pour recruter des oncologues de renommée mondiale en chirurgie colorectale;
- Le fonds de professeur invité Carolyn Freeman a été créé au cours de l'exercice 2025 pour recruter des radio-oncologues de renommée mondiale.
- Le nouveau fonds au programme de fellowship Peter Abraham Cedars en oncologie chirurgicale à la Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill a été créé en 2026 t the Cedars Cancer Centre at the MUHC was created in 2026 afin de recruter et de former chaque année les fellows en oncologie chirurgicale de calibre mondial qui contribueront à offrir des soins chirurgicaux en cancérologie de calibre mondial.

[c] Autres fonds restreints

Les activités du Fonds Sarah et le solde des comptes connexes sont présentés sous la colonne «Fonds d'administration». Les revenus nets provenant du Fonds Sarah, après distributions [le cas échéant], ainsi que tout engagement envers la mission pédiatrique sont présentés parmi les engagements à la note 5.

[d] Charges

Les charges liées à un fonds précis sont imputées au fonds approprié. Les charges d'exploitation sont imputées au fonds d'administration, sauf si la direction décide de les affecter à un fonds précis, selon la nature de la charge. Les charges d'exploitation comprennent les frais d'administration, dont une tranche est affectée à des activités caritatives ou au programme CanSupport de manière raisonnable selon la participation des personnes à ces activités ou programmes.

[d] Allocation des dons ou contributions désignés ou restreints

Comme politique, 90 % des dons affectés ou restreints par l'organisme sont identifiés selon leur désignation alors que 10 % sont considérés non restreints en faveur des besoins prioritaires de l'organisme.

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des activités actuelles et des mesures que l'organisme est susceptible de prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts bancaires à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition, et sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2026

Instruments financiers

L'organisme comptabilise et évalue ses principaux instruments financiers comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	détenus à des fins de transaction
Placements	désignés comme détenus à des fins de transaction
Débiteurs	prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	autre passif financier

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les prêts et créances et les autres passifs financiers qui sont par la suite évalués au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Les placements, désignés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, sont évalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre d'excédent (d'insuffisance) des produits par rapport aux charges.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode des fonds affectés pour la comptabilisation des apports. L'organisme comptabilise ses produits dans le fonds approprié au moment des rentrées de fonds ou en ayant recours à la méthode du report jusqu'à ce que les charges connexes soient engagées et que les services soient rendus aux apporteurs pour les fonds affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé. Les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées. Les promesses de dons et d'apports sont comptabilisées uniquement lorsque les dons et les apports sont reçus.

Les produits et les charges liés aux activités caritatives organisées et contrôlées par la Fondation des Cèdres sont présentés à leurs montants bruts respectifs à l'état des résultats. Les activités organisées par des tiers en vertu desquelles la Fondation des Cèdres n'est que le bénéficiaire des sommes et des bénéfices recueillis sont présentées sur la base du montant net, lequel correspond au montant reçu par l'organisme, à titre de bénéficiaire de l'activité.

Les revenus de placement, qui comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et les pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements sont comptabilisés à la date de la cession, selon le coût moyen des placements. Les honoraires de gestion des placements et les frais de garde sont présentés déduction faite des revenus de placement à l'état des résultats.

Les dons non affectés et les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou par l'application de la méthode du report, respectivement. Les dotations sont comptabilisées à titre de produits dans leurs fonds de dotation respectifs, lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut-être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée. Les dons affectés ou les apports à la campagne ou au fonds du MSV sont

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2026

reconnus à titre de revenu dans le fonds du MSV lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut-être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

Conversion des devises

Les transactions en devises conclues par l'organisme sont converties comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction; et les gains et les pertes découlant des fluctuations des taux de change sont présentés à l'état des résultats.

Bénévolat

La Fondation des Cèdres bénéficie d'importants services offerts sous forme de bénévolat. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Impôts sur le résultat

L'organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et n'est pas assujetti à l'impôt.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2026

3) Placements

Au 31 mars 2026, les placements de Cedars étaient gérés par le cabinet Conner Clark & Lunn [au cours de l'exercice 2025, les placements de Cedars étaient gérés par le cabinet Conner Clark & Lunn]. La juste valeur et la répartition des fonds affectés/dotés, avant le transfert des sommes à recevoir/à payer interfonds, étaient les suivantes au 31 mars :

	2026 \$	2025 \$
Fonds de dotation et restraints		
Fonds pédiatrique Sarah hématologie - oncologie	3 269 317	3 040 546
Fonds humanitaire Wilfrid Howick	1 367 719	1 302 914
Fonds du professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly	202 669	187 188
Fonds du professeur invité Dr. Edward J. Tabah en oncologie chirurgicale	188 423	185 117
Fonds du professeur invité Florence Flinker	53 737	—
Le fonds du professeur invité Dr Carolyn Freeman	161 862	—
Le fonds humanitaire Bob et Mariko	102 296	99 107
Le fonds Nadya et Robert Murdoch	58 270	58 620
	767 257	530 032
MSV et autres fonds de campagne en capital	4 032 720	4 663 021
Fonds CSPEC Rossy et Rana	3 710 269	1 755 617
Fonds de dotation Cedars CanSupport	1 077 165	—
Rossy – Chaire en oncologie de précision	1 338 936	1 215 960
Sous-total fonds de dotation et restraints	15 563 383	12 508 090
Fonds d'administration	6 845 077	4 962 063
Total	22 408 460	17 470 153

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur de l'instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché et de la volatilité générale du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à chaque instrument ou à son émetteur ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Au 31 mars 2026, la juste valeur marchande totale des placements est soumise à la volatilité du marché et se compose de 46 % de fonds à revenu fixe et d'obligations [43% au 31 mars 2025], de 15 % de fonds d'actions canadiennes [18% au 31 mars 2025] et de 39 % en fonds d'actions mondiales [39% au 31 mars 2025].

L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, gère le risque financier lié à ses placements en surveillant la répartition des actifs entre ses placements en vue d'offrir un éventail d'options de placement et de gérer efficacement le profil risque/rendement approprié pour ses fonds de placement. L'exposition au risque de marché est étroitement surveillée et maintenue dans les limites établies par les diverses politiques de l'organisme.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2026

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. De plus, les variations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les intérêts créditeurs de l'organisme tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements. Bien qu'il soit impossible d'éliminer complètement ce risque, il peut être atténué par diverses options de placement dont dispose l'organisme et géré par son comité des finances et son conseil d'administration.

Risque de crédit et risque de contrepartie

Compte tenu de la nature de ses débiteurs, l'organisme est d'avis qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit important. Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque de crédit maximal au 31 mars 2026 est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements. Ces actifs sont détenus ou négociés avec un nombre limité d'institutions financières et d'autres contreparties.

L'organisme est exposé au risque que les institutions financières et les autres contreparties auprès desquelles il détient des titres ou avec lesquelles il conclut des ententes ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations. L'organisme réduit au minimum ce risque en concluant des ententes avec de grandes institutions financières et autres contreparties importantes dont les notes de crédit et la réputation sont appropriées.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des placements fluctue en raison des variations des taux de change. Le risque de change découle des placements et des dépôts libellés dans des devises autres que le dollar canadien. Au 31 mars 2026, les placements diversifiés incluent des placements étrangers en actions et obligations qui exposent l'organisme au risque de change. Le comité des finances et le conseil d'administration ont le mandat de gérer le risque de change.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de ne pas être en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun selon les modalités de ces engagements. L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, surveille sa trésorerie et ses ressources aux fins de placement afin de garantir leur saine gestion, le financement de ses engagements et le respect des obligations de paiement qui s'y rapportent à la grandeur de l'organisme.

Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion du capital, l'organisme se concentre sur les liquidités disponibles aux fins de l'exploitation. L'organisme définit son capital comme étant les fonds affectés et les fonds non affectés. L'objectif de l'organisme est de posséder suffisamment de liquidités pour continuer de fonctionner, même si des événements ayant des conséquences financières défavorables se produisent, et pour avoir la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. La nécessité de maintenir des liquidités suffisantes est prise en compte dans le cadre de la préparation du budget annuel et de suivi des flux de trésorerie et des résultats d'exploitation réels par rapport au budget. Certains des engagements de l'organisme sont décrits à la note 5 des états financiers et l'organisme entend respecter ces engagements en effectuant des collectes de fonds au cours des années à venir.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2026

4) Débiteurs et autres

Les débiteurs et autres consistent en ce qui suit :

	2026	2025
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	103 747	70 586
Autres	—	25 218
	103 747	95 804

5) Fonds restreints grevés d'une affectation d'origine interne

Les fonds grevés d'une affectation d'origine interne consistent principalement en des fonds engagés par la Fondation des Cèdres au bénéfice de tiers. Les principales catégories de soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne se présentent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Engagements pris		
Fonds Sarah pédiatrique en oncologie	199 846	419 780
Fonds Jackie Aziz pour les adolescents et jeunes adultes [AJA]	1 963 833	1 617 252
Le Fonds Bell	1 042 098	749 159
Montant restreint à l'interne pour la recherche, soins et éducation	1 337 152	973 768
Montant restreint à l'interne pour le dossier médical électronique	830 899	—
Au 31 mars 2025	5 373 828	3 759 959

Promesse de participer à la collecte de fonds pour le CUSM

En février 2013, la Fondation Rossy, McGill, le CUSM et d'autres hôpitaux affiliés [ci-après, les hôpitaux du MAHN [McGill Academic Health Network ou Réseau universitaire de santé McGill]] ont signé un accord de don [le «don»], en vertu duquel la Fondation Rossy désire faire un don au MAHN et à l'Université McGill d'un montant de 28 millions \$ sur une période de 10 ans, soit 2,8 millions \$ par année, avec prise d'effet à l'exercice clos le 31 mars 2012. À cet effet, le Réseau de cancérologie Rossy [«RCR»] est dans le but d'améliorer la qualité des traitements du cancer donnés aux patients des hôpitaux du MAHN en affectant 18 millions \$ du don à ceux-ci et un autre montant de 10 millions \$ aux dépenses de la faculté de médecine de l'université McGill.

La Fondation du Cancer des Cèdres, par l'entremise de son conseil d'administration, a accepté d'appuyer le RCR au moyen de collectes de fonds en vue de soutenir l'apport annuel du CUSM. La Fondation des Cèdres a donc convenu de recueillir, sans y être obligé et sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration, un montant de 7,2 millions \$. Durant l'année fiscale 2026, les versements de l'organisme pour le RCR s'élevaient à 96 180 \$ [409 000 \$ en 2025], tandis que les versements effectués par l'organisme jusqu'au 31 mars 2026 s'élevaient à 4,8 millions \$.

Aux termes d'une entente modifiée conclue en avril 2026, la Fondation du cancer des Cèdres s'est engagée à verser à la RCN des contributions annuelles variant entre 446 000 \$ et 503 000 \$ pour la période de 2027 à 2031, représentant un engagement total de 2 373 000 \$.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2026

Promesse de support à la campagne du capital pour MSV

La Fondation du Cancer des Cèdres, à travers son conseil d'administration, a accepté de supporter la campagne de collecte de fonds en capital du CUSM pour MSV. Par conséquent, la Fondation des Cèdres a accepté de lever des fonds, sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration et du fonds affecté à MSV, pour un montant total de 22,9 millions \$. La Fondation du Cancer des Cèdres a déjà contribué un montant cumulatif de 17,8 millions \$ sur son engagement total de 22,9 millions \$ alors que la contribution versée en 2026 a été de 1 million \$ [1 million \$ en 2025]. Alors que le solde restant de 4,1 millions \$ devrait être versé au cours des prochaines années, sujet à une entente entre les parties et la disponibilité de fonds.

6) Engagements locatifs

L'organisme s'est engagé à louer des locaux jusqu'en 2027 en vertu d'un contrat de location simple. Les loyers futurs minimaux s'établiront comme suit :

	\$
Moins de 1 an	80 253
2028	83 742
2029	83 742
2030	83 742
2031	34 892
	<u>366 371</u>